

4 février 1999 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Point de presse de M. Jacques Chirac,
Président de la République, sur la nécessité
d'une harmonisation de la législation
européenne relative à la prévention et la
répression de la toxicomanie, Lisbonne le 4
février 1999.

Le Président Sampaio et moi avons tenu à venir rendre visite à l'Observatoire. D'abord pour dire au Président, au Directeur général, qui est un compatriote, et à toute l'équipe qui est autour d'eux, notre estime pour la qualité des travaux réalisés par l'Observatoire et notre reconnaissance pour ce qu'ils font.

On voit bien que la consommation de drogues de plus en plus diverses et de plus en plus dans le cadre d'une polytoxicomanie est un problème de plus en plus grave pour nos sociétés et qui enferme dans un état de dépendance, voire de mort ? un nombre croissant de jeunes européens pour ne pas parler, naturellement, des autres pays du monde. C'est un véritable drame. C'est un drame pour les victimes, c'est un drame pour leur famille, c'est un drame pour la société à laquelle ils appartiennent.

On voit bien, par ailleurs, qu'on s'interroge : quelle est la meilleure législation ? Quelle est la place que doivent avoir la prévention, la répression dans les législations ? On voit d'ailleurs qu'en Europe, dans les quinze pays européens, les législations ne sont pas toutes harmonisées, elles ne sont pas toutes les mêmes. Entre le Portugal et la France, il y a une très grande similitude, mais il y a d'autres pays qui ont des législations différentes.

C'est un débat, il faut l'assumer. Et pour l'assumer, ce débat, il faut avoir les connaissances à la fois scientifiques, techniques et statistiques suffisantes. Nous ne les avons pas encore. Ce qui rend très aléatoire les affirmations des uns ou des autres sur ce que doit être une législation pour lutter contre la toxicomanie. D'où le rôle de l'Observatoire qui, au fil des ans, nous donnera l'instrument de précision dont nous avons besoin, c'est-à-dire les connaissances sur lesquelles peut s'appuyer, ensuite, un vrai jugement.

C'est l'ambition de l'Observatoire et je suis sûr qu'il y réussira. Alors, il faudra bien que l'ensemble des pays de l'Union Européenne aient le débat nécessaire sur la nature de la législation, de façon à pouvoir harmoniser les législations européennes. Il n'est pas acceptable que la législation européenne ne soit pas dans ce domaine harmonisée, car l'Europe doit prendre conscience du drame auquel elle est confrontée dans ce domaine, se doter des moyens cohérents pour lutter contre ce drame. Mais pour cela, je le répète, il faut une connaissance d'où l'importance capitale de l'Observatoire et d'où le sentiment de reconnaissance que le Président du Portugal et moi-même avons voulu apporter à cet Observatoire.

LE PRESIDENT SAMPAIO - Il faut savoir toujours plus pour décider de plus en plus correctement. Nous avons eu, surtout au Portugal, des difficultés d'analyses et l'ouverture des portes, l'ouverture du débat, franchement, permettra d'aller de l'avant dans l'approche de cette complexe situation.

Notre présence, l'idée initiale de cette visite a été de Monsieur Jacques Chirac, que je salue pour cette initiative.

Nous voulons démontrer à tous qu'il faut continuer à mieux savoir pour mieux décider. Et que la souffrance étant la souffrance qu'elle est, le désespoir étant ce qu'il est, alors, il faut tout faire pour continuer ce débat et pour améliorer les solutions. Et bien entendu, l'Europe a une responsabilité accrue, l'Union Européenne existe aussi pour les citoyens, on le sait bien, et donc c'est là une forme très complexe de notre civilisation, c'est une crise de civilisation à laquelle nous sommes confrontés. Donc voilà, quelque chose qui doit vivre avec nous pour mieux nous permettre de décider et de combattre ce fléau. C'est une question de société par laquelle nous sommes tous concernés.